



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le Préfet du Nord  
Bureau des relations avec les  
collectivités territoriales  
27, rue Thiers – CS 56535  
59386 Dunkerque Cedex 1  
([françoise.lalande@nord.gouv.fr](mailto:françoise.lalande@nord.gouv.fr))

Lille, le 7 septembre 2021

Objet : Information tacite - Projet d'aménagement de la ZAC « NPNRU des quartiers ouest » et de création de la ZAC de la communauté urbaine de Dunkerque sur la commune de Saint-Pol-sur-Mer (59)

N° d'enregistrement Garance : 2021-5596

Monsieur le Préfet,

Vous avez saisi le 6 juillet 2021 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Nord  
DREAL Hauts-de-France